

ABONNEMENT

Saumur	
Un an . . . . .	25 fr.
Six mois . . . . .	13
Trois mois . . . . .	7
Poste	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8

On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . . .	20
Réclames, — . . . . .	30
Faits divers, — . . . . .	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 16 SEPTEMBRE

## ELECTIONS LÉGISLATIVES du 22 septembre 1889

### CANDIDATS CONSERVATEURS

Arrondissement de Saumur

**M. EUGÈNE BERGER**  
Député sortant.

Arrondissement de Baugé

**M. LACRETELLE**  
Général de division, député sortant.

### Comité Conservateur de Maine-et-Loire

Le Comité conservateur de Maine-et-Loire a établi son siège à Angers, rue Saint-Blaise, 8.

Le bureau est ouvert tous les jours de 8 heures à 11 heures du matin et de 1 heure à 6 heures du soir.

A Saumur, le Comité conservateur a établi son siège, comme précédemment, rue de la Comédie, n° 23, près le Théâtre.

### Frais de représentation

La République a eu l'autre jour une intéressante conversation avec un fonctionnaire du ministère de l'intérieur, que Constans vient de révoquer :

— Vous ne dites pas, avons-nous demandé à notre interlocuteur, que, dès avant l'Exposition, les ministres avaient pris des mesures pour combler la caisse des fonds secrets ?

— J'ajoute même qu'ils ont profité de l'Exposition pour se procurer de quoi remplir la caisse vide. Vous vous souvenez que des allocations ont été votées par la Chambre au Président de la République, aux ministres de la marine, de l'intérieur, des finances, de la justice, des travaux publics, du commerce et au préfet de la Seine, pour leur permettre de donner des fêtes pendant l'Exposition.

— Eh ! bien, deux mois nous séparent de la fermeture et le Président de la République, les ministres et le préfet de la Seine n'ont pas dépensé le quart des sommes qui leur ont été allouées.

— Carnot a reçu cinq fois.  
— Constans, quatre fois. — Rouvier, trois fois. — l'amiral Krantz, trois fois. — M. Faye, deux fois. — Tirard, quatre fois. — Thévenet, une fois, et M. Poubelle, deux fois. En résumé, et d'après un compte que j'ai établi, avec les dépenses approximatives occasionnées par ces réceptions, il a été dépensé sept cent mille francs au maximum sur huit millions qui ont été votés en bloc.

— Les frais de représentation, alloués régulièrement à chacun des individus que je viens de vous nommer, auraient largement suffi pour donner les prétendues fêtes qui ont eu lieu chez eux jusqu'à présent.

» Au total pour cette première opération gouvernementale, sept millions trois cent mille francs sont tombés dans la caisse des fonds secrets. »

Dans la caisse des fonds secrets ? Est-il bien sûr que, pour quelques-uns du moins, il n'en restera rien au fond de leur poche secrète ?

### LA CIRCULAIRE ROUVIER

Les journaux publient la circulaire suivante que M. Rouvier, ministre des finances, a adressée à ses subordonnés en vue des élections :

Paris, 6 septembre 1889.

M. le directeur général me charge de porter à la connaissance des services la circulaire reproduite ci-après et que M. le ministre a adressée aux fonctionnaires des finances.

Je vous prie de la communiquer aux agents sous vos ordres, y compris les *receveurs buralistes* et les *débitants de tabac*, et de veiller à ce que leur attitude soit conforme aux recommandations qu'elle contient.

« A diverses reprises, mes prédécesseurs ont rappelé aux fonctionnaires de l'administration des finances qu'en dehors de leurs obligations professionnelles, ils ont le devoir de seconder l'action gouvernementale et qu'ils ne rempliraient pas toute leur mission, s'ils se bornaient à l'accomplissement pur et simple de leur tâche administrative.

« Sans compromettre la bonne gestion des deniers publics, sans se départir des qualités de tact et de réserve que commande leur situation, il importe qu'ils se montrent en toute circonstance les serviteurs respectueux et les auxiliaires dévoués du gouvernement de la République.

« Mais, sous peine de demeurer stérile, leur coopération ne doit pas s'exercer isolément. Elle a besoin pour se fortifier d'obéir à une direction unique que seule l'autorité préfectorale est en mesure de lui imprimer.

« Représentant direct du gouvernement dont il reçoit les inspirations, le préfet doit pouvoir s'appuyer sur le concours et le dévouement de tous les fonctionnaires dans la limite de la sphère d'action de chacun d'eux.

« Je désire expressément que, dans votre conduite, vous ne perdiez pas un instant de vue ces prescriptions qui serviront de règle aux agents placés sous vos ordres.

« Recevez, etc.  
« Le ministre des finances,  
« Signé : ROUVIER. »

Vous nous accuserez réception de la présente lettre.  
Recevez, monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le directeur,  
Signé : DESDEVISES.

### LE TABAC ÉLECTORAL

Nous ne croyons pas nous tromper en affirmant que la circulaire ci-dessus a été envoyée il y a plusieurs semaines, c'est-à-dire à une date antérieure à celle dont elle est revêtue. Mais ce détail n'a qu'une importance secondaire. Ce document est inspiré du même esprit que les circulaires des collègues de M. Rou-

vier. Nous jugeons inutile d'insister à cet égard. C'est toujours cette théorie inqualifiable qui consiste à dire que les fonctionnaires « ne rempliraient pas leur mission, s'ils se bornaient à l'accomplissement pur et simple de leur tâche administrative ». Le cynisme de ces prescriptions décourage la discussion.

Elles sont une honte pour les hommes qui ont le triste courage de les énoncer : un scandale pour ceux qui les lisent, une humiliation pour ceux qui sont obligés, pour ne pas être réduits à perdre leur situation, de s'y conformer.

M. Rouvier a toutefois trouvé moyen d'aller plus loin que ses collègues. Nous lisons en effet, en tête de la circulaire de M. le ministre des finances, la déclaration suivante :

« Je vous prie de la communiquer aux agents sous vos ordres, y compris les *receveurs buralistes* et les *débitants de tabac*, et de veiller à ce que leur attitude soit conforme aux recommandations qu'elle contient. »

L'idée de transformer les débitants de tabac en agents électoraux est nouvelle, et ouvre des horizons inattendus. L'obtention d'un bureau de tabac est aujourd'hui fort difficile, en raison du grand nombre de demandes qui sont faites. En assimilant à des fonctionnaires les braves gens qui débitent au public des cigarettes ou des paquets de tabacs, on fait déjà quelque chose d'étrange, mais on se ménage en outre, en raison du rôle qu'on prétend leur faire jouer dans les circonstances actuelles, de nombreux prétextes de les frapper et de créer ainsi des vacances au profit des solliciteurs amis du gouvernement. Nous serions bien surpris si, sous rapport, la circulaire de M. le ministre des finances n'était féconde en conséquences.

Quant à croire qu'on tirera un autre profit de la transformation des bureaux de tabac en officines électoraux, c'est une de ces illusions comme on s'en forge beaucoup dans le parti républicain.

A Paris, le public accueillerait, croyons-nous, assez mal, le débitant qui profiterait de l'achat, à lui fait, d'un paquet de cigarettes, pour vous engager à voter en faveur du candidat républicain. C'est une des raisons pour lesquelles on peut dire que le caractère odieux de la circulaire de M. Rouvier est tempéré par le ridicule.

ERNEST BAUDOIN.

### INFORMATIONS

Qu'y a-t-il de vrai dans la nouvelle d'après laquelle M. le général Boulanger aurait quitté Portland-Place et arriverait avant-hier à Jersey ? Nous l'ignorons. La nouvelle du départ est donnée par les feuilles ministérielles et démentie — mais sans insistance — par les feuilles boulangistes.

Et puis, il est évident que celles-ci ne donneront pas l'itinéraire du général Boulanger.

### MORT DE M. JULES PRÉVEL

On annonce la mort de M. Jules Prével, auteur dramatique et chroniqueur théâtral du Figaro.

M. Jules Prével, qui était allé passer un mois en villégiature à Luchon, comme il le fait tous les ans, est arrivé jeudi, dans la nuit, à Paris.

Il s'est fait conduire en voiture à son domicile, 5, rue Hyppolyte-Lebas. En montant l'escalier, il est tombé foudroyé par la rupture d'un anévrisme.

C'est seulement vendredi matin à sept heures que le concierge l'a trouvé étendu sans vie dans les escaliers.

Il appartenait depuis vingt-cinq ans à la rédaction du Figaro et avait été un des premiers collaborateurs de Villemessant.

Il n'était âgé que de quarante-cinq ans.

La fin des manœuvres de cavalerie exécutées au camp de Châlons, sous la direction du général de Galliffet, a été attristée par plusieurs accidents, dont l'un a une certaine gravité.

Le chef d'escadrons de la Chaise, du 5<sup>e</sup> hussards, a été renversé ainsi que son cheval par un cavalier dont le cheval s'était emporté et qui n'avait pu diriger sa monture.

Ce jeune officier supérieur est mort trois jours après, à l'hôpital de Mourmelon.

Le colonel de Vitry, du 40<sup>e</sup> hussards, et un sous-lieutenant du 14<sup>e</sup> chasseurs ont eu la clavicle cassée par leurs chevaux, qui se sont renversés sur eux. Ces deux derniers accidents ne présentent heureusement aucun caractère de gravité.

En Russie, le ministre de l'instruction publique vient de prescrire aux établissements scolaires l'enseignement obligatoire de la gymnastique et des exercices militaires.

### ATTENTAT CONTRE M. CRISPI

Naples, 14 septembre.

Hier soir, à six heures et demie, comme M. Crispi se promenait en voiture, accompagné de sa fille, rue Caracciolo, un individu qui le guettait depuis quelque temps lui lança deux pierres ; l'une le blessa au menton, l'autre frappa la voiture.

L'individu, aussitôt arrêté, déclara s'appeler Emile Caporali, être âgé de 21 ans, étudiant-architecte, et domicilié à Naples depuis environ un mois.

La blessure de M. Crispi est plus grave qu'on ne l'a cru au premier abord. Elle a cinq centimètres de long et pénètre jusqu'à l'os. Jusqu'à présent, M. Crispi n'a pas eu de fièvre, mais de violentes douleurs se font sentir à l'articulation maxillaire. Ce qui est grave, c'est qu'aussitôt après le coup M. Crispi a perdu du sang par l'oreille gauche et a eu un évanouissement causé par un ébranlement cérébral. On ne remarque pas jusqu'à présent d'inflammation.

Emilio Caporali a dit qu'il était le fils d'un constructeur en bâtiments de la province des Pouilles. Il n'avait pu trouver de travail ni dans son pays, ni à Naples, et mourant de faim, il avait résolu de se venger de la société. Il a attaqué M. Crispi, qui est à ses yeux le plus heureux des hommes, parce qu'il se considère comme le plus malheureux.

Il ajoute qu'il est républicain, mais qu'il n'a aucun complice. Répondant à d'autres questions, il a dit que son père était mort de cha-

grin et que ses huit frères étaient dans la misère la plus noire.

La police de Naples croit à un complot et a opéré six arrestations.

## LES CHEMINS DE FER EN CHINE

La Chine va faire un nouveau pas dans la voie de la civilisation ; il aura pour commerce européen et surtout pour celui de l'Angleterre un résultat peut-être plus important que l'ouverture des ports, obtenue il y a déjà quelques années par les traités.

Après avoir subi de nombreux échecs, la politique de Li-Hung-Chang a prévalu et un tronçon de chemin de fer va être construit. Il est bon de se rappeler que deux lignes ont été déjà entreprises, mais elles ont dû être abandonnées devant le mauvais vouloir de l'administration chinoise et de la population. C'est l'échec subi alors qu'on va réparer aujourd'hui.

Le jeune Empereur, qui craignait de mécontenter les Chinois en autorisant la création de grandes artères de chemins de fer dans ses Etats, est revenu à d'autres sentiments et a donné des ordres pour la construction d'une ligne de Pékin à Hanhow, qui devra être exécutée aussitôt que les circonstances et les finances le permettront.

Cette première ligne, qui va de Pékin presque directement dans la région du Sud, à l'Yangtze, aura une longueur de sept cents milles. On croit qu'elle passera par Tientsin ; de là elle entrera dans la vaste plaine de Hoangho, encore complètement inconnue des Européens. Elle traversera une centaine de villes dont les occidentaux ignorent le nom et aboutira au grand fleuve central à Hankow, un des trois ports ouverts au commerce européen par les traités.

Le commerce étranger dans le port de Hankow s'est élevé l'année dernière à plus de onze millions de livres sterling (275 millions de francs). Quand la ligne dont nous venons d'indiquer le tracé sera-t-elle ouverte ? C'est ce qu'il est impossible de prévoir. Tout ce qu'on peut savoir aujourd'hui, c'est que les autorités chinoises ne mettent plus d'obstacle à son exécution. C'est le triomphe de la politique de Li-Hung-Chang, qui veut faire entrer la Chine dans le grand courant du commerce du monde.

On peut déjà prévoir quels prodigieux bénéfices les Anglais réaliseront lorsque tous les marchés de la Chine leur seront ouverts. Il faut espérer que nos possessions du Tonkin nous permettront de suivre les Anglais et de profiter de ces nouveaux avantages. Il serait bien temps que la France créât des débouchés à son commerce d'exportation. Cela serait d'une utilité un peu plus sérieuse pour le dé-

veloppement de la richesse publique et l'amélioration générale du sort des populations ouvrières que toutes les lutttes des partis républicains pour savoir qui tiendra la clef de la caisse et qui profitera de l'argent arraché aux contribuables.

Le commerce de la Chine, ouvert au monde par suite de la plus grande rapidité des communications avec l'intérieur de l'Empire et les contrées encore inconnues, par la construction des chemins de fer, profitera, nous pouvons déjà le certifier, à l'Angleterre et à l'Allemagne. Il est regrettable qu'avec les incapables qui nous gouvernent, nous ayons presque la certitude de ne pas pouvoir en dire autant de la France.

A. LENTHÉRIC.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Les républicains auront-ils ou n'auront-ils pas de candidat à la députation dans l'arrondissement de Saumur ?

Les uns disent qu'il n'y en a pas, d'autres prétendent qu'il y en a deux.

On sait l'enfement de la candidature du docteur Lionet. Peu satisfait de cet accouchement aux fers, le docteur a fait insérer dans la *Petite Loire* ce désappel :

### AUX ÉLECTEURS

DE

*l'arrondissement de Saumur*

« Messieurs,

« Il y a quinze ans, j'étais loin de songer que mon nom pouvait être mis en avant pour être le porte-drapeau du parti républicain contre la candidature bonapartiste de M. Berger.

« Deux réunions publiques ont eu lieu. Dans les deux, et à l'unanimité des citoyens présents, le principe de la lutte a été accepté.

« Dans la première, aucune majorité ne s'est suffisamment dessinée pour désigner un candidat.

« Dans la seconde, j'ai répondu seul à l'appel des électeurs. Là, après avoir loyalement exposé ce que je pensais, après avoir répondu avec franchise aux questions qui m'ont été posées, ma candidature a été acclamée à l'unanimité des citoyens présents.

« La formation d'un comité a été décidée. L'apathie des uns, l'hostilité plus ou moins déclarée des autres a rendu toute organisation impossible.

« Ne voulant point lutter seul, ainsi que je l'ai d'ailleurs déclaré dès le début, je me retire, et je laisse à d'autres que vous connaissez bien, la responsabilité de cette désertion du parti républicain.

« Personnellement, je crois avoir fait mon

devoir en ne me dérochant pas, quand on m'a fait appel.

« Merci aux électeurs qui m'ont fait l'honneur de m'écouter et d'accueillir avec sympathie mes déclarations.

« Je n'ai point d'ambition personnelle, et c'est pour cela que je m'efface en ce moment, mais je ne désertai jamais la lutte.

« Les républicains me compteront toujours dans leurs rangs, et je serai toujours prêt quand il faudra combattre les adversaires de la République.

« D. C. LIONET. »

Et de trois !

Quoi qu'il en soit de cette retraite, des affiches au nom du docteur Lionet couvrent les murs de notre ville. Serait-il, malgré sa lettre, candidat ?

Désespéré de la défection de M. Lionet, un vétérinaire de la démocratie, M. Renault, avocat, relève le drapeau et publie dans la même feuille, à la suite du désistement du docteur, cet appel désespéré :

### « RÉPUBLICAINS,

« Une sinistre nouvelle me parvient. La République n'a plus de porte-étendard dans l'arrondissement de Saumur.

« Je ne subirai pas cette honte !

« Mon ardeur de vieux lutteur l'emporte.

« Je ne compte ni le nombre de mes ennemis, ni le nombre de mes amis.

« Je ne veux pas reculer devant le candidat de l'Empire déshonoré et abhorré.

« Voilà tout !

« Je m'empare du drapeau républicain abandonné avant la bataille.

« Je le déploie hardiment et je marche au feu.

« Que les braves me suivent.

« Que les tièdes qui hésiteraient à se rallier n'oublient pas qu'une bonne cause n'est jamais perdue.

« Et que la fortune favorise toujours l'audace.

« En avant pour la République !

« LÉON RENAULT. »

Dans son numéro d'hier, le *Courrier* a publié seulement l'appel de M. Renault, mais n'a rien dit du docteur Lionet.

Quel est donc ce mystère ?

*Dernière nouvelle.* — M. Lionet s'est réavisé et retire son désistement. Ce matin, il a fait afficher sa profession de foi.

M. Renault maintiendra-t-il sa candidature ?

## ÉCOLE DE CAVALERIE DE SAUMUR

Par décision ministérielle du 4 septembre 1889, les sous-lieutenants officiers-élèves de l'école d'application de cavalerie qui ont terminé leur cours le 31 août dernier ont reçu la destination suivante :

MM.

Levesque, au 3<sup>e</sup> dragons.

De Joybert, au 7<sup>e</sup> hussards.

De Bardou de Segonzac, au 4<sup>e</sup> chasseurs.

Hunabelle, au 28<sup>e</sup> dragons.

De la Croix-Ravignan, au 25<sup>e</sup> dragons.

Michelon, au 2<sup>e</sup> chasseurs d'Afrique.

Oré, au 21<sup>e</sup> chasseurs.

De Sesmaisons, au 27<sup>e</sup> dragons.

De Cointet, au 3<sup>e</sup> chasseurs d'Afrique.

De Champeaux, au 5<sup>e</sup> dragons.

Desgeorge, au 10<sup>e</sup> chasseurs.

Carré, au 8<sup>e</sup> dragons.

De Villoutreys de Brignac, au 1<sup>er</sup> cuirassiers.

Gossart, au 3<sup>e</sup> chasseurs.

De Bazelaire, au 10<sup>e</sup> dragons.

Thureau, au 15<sup>e</sup> chasseurs.

Putz, au 1<sup>er</sup> chasseurs.

Verdelhan des Molhes, au 6<sup>e</sup> hussards.

De Pasquier de Franclieu, au 15<sup>e</sup> dragons.

Duchesne de Lamotte, au 9<sup>e</sup> cuirassiers.

De Balathier-Lantange, au 13<sup>e</sup> dragons.

De Mayol de Lupé, au 12<sup>e</sup> chasseurs.

Bertrand, au 1<sup>er</sup> chasseurs d'Afrique.

Pongnet, au 6<sup>e</sup> dragons.

De Metz-Nobat, au 5<sup>e</sup> chasseurs.

Metzger, au 2<sup>e</sup> dragons.

De Viry, au 12<sup>e</sup> cuirassiers.

Durand, au 3<sup>e</sup> spahis.

Le Compasseur-Créquy-Montfort de Courti-

vron, au 20<sup>e</sup> chasseurs.

Lefèvre-Pontalis, au 7<sup>e</sup> chasseurs.

Toulat, au 2<sup>e</sup> spahis.

De Clermont-Tonnerre, au 6<sup>e</sup> cuirassiers.

Dejussieu, au 1<sup>er</sup> spahis.

Stourm, au 16<sup>e</sup> dragons.

Duponnois, au 20<sup>e</sup> dragons.

De Villeneuve-Bargemont, au 3<sup>e</sup> cuirassiers.

Kirschléger, au 4<sup>e</sup> chasseurs d'Afrique.

Richemond, au 2<sup>e</sup> hussards.

Kiener, au 9<sup>e</sup> dragons.

Watier, au 4<sup>e</sup> cuirassiers.

Peyrieux, au 3<sup>e</sup> hussards.

Legouz de Saint-Seine, au 2<sup>e</sup> cuirassiers.

De la Bintinaye, au 24<sup>e</sup> dragons.

Souville, au 17<sup>e</sup> dragons.

Prévost Sansac de Traversay, au 12<sup>e</sup> hussards.

Chambert, au 8<sup>e</sup> chasseurs.

Martin de la Bastide, au 8<sup>e</sup> cuirassiers.

Dubreton, au 26<sup>e</sup> dragons.

De Vitry d'Avancourt, au 1<sup>er</sup> dragons.

D'Achon, au 10<sup>e</sup> cuirassiers.

L'Eleu de la Simone, au 10<sup>e</sup> hussards.

Boulard de Gatellief, au 2<sup>e</sup> hussards.

D'Aux de Lescourt, au 13<sup>e</sup> chasseurs.

Pavin de Lafarge, au 9<sup>e</sup> hussards.

Chevillot, au 7<sup>e</sup> cuirassiers.

De Meslon, au 1<sup>er</sup> hussards.

Franc, au 5<sup>e</sup> cuirassiers.

Roussel de Courcy, au 2<sup>e</sup> chasseurs.

Lalande, au 8<sup>e</sup> hussards.

Maréchal, au 11<sup>e</sup> chasseurs.

Des Michels, au 9<sup>e</sup> chasseurs.

Lefèvre, au 18<sup>e</sup> dragons.

Ricour, au 19<sup>e</sup> chasseurs.

Hoppenot, au 4<sup>e</sup> dragons.

Albert-Roulhac, au 8<sup>e</sup> chasseurs.

Vérot, au 19<sup>e</sup> dragons.

## LE CŒUR ET L'HONNEUR

Par Léon LÉCONTE

### DEUXIÈME PARTIE

#### VI. — TIM RENCONTRE UN IVROGNE

(Suite)

C'est le lendemain matin seulement que les voyageurs purent admirer cette coquette petite ville aux charmantes maisons, pour la plupart entourées de jardins, entretenus avec soin et tout embaumés du parfum de mille fleurs. De Ferney, on contemple un paysage splendide, surtout celui du Mont-Blanc qui dresse jusqu'aux nues sa cime éternellement neigeuse. La statue de Voltaire orne la place de la ville.

On fabrique à Ferney de la poterie, de la faïence et des horloges. Ce n'était autrefois qu'un humble village, — un hameau même, d'après quelques-uns ; le séjour de Voltaire en a fait une ville. Aussi, est-ce au château habité jadis par cet écrivain, que l'on rend visite tout d'abord.

On a si souvent décrit l'habitation de Vol-

taire, qu'il est presque oiseux de le faire encore. Les principales curiosités de cette grande maison blanche, sans aucun style, et du parc et des jardins qui l'avoisinent, consistent : dans la chambre à coucher, renfermant plusieurs tableaux, entre autres le portrait du philosophe à trente ans, celui de la reine Catherine, ainsi qu'une tapisserie de la main de celle-ci, et le lit, en damas de soie, de Voltaire ; dans le mausolée qui était destiné à contenir son cœur, et — en ce qui concerne les environs du logis — dans la charnille où l'écrivain travaillait volontiers ; dans le vieil orme qu'il planta lui-même ; dans la petite chapelle, portant la fameuse inscription : *Deo erexit Voltaire, etc.*, etc.

— Avez-vous jamais réfléchi aux caprices de la gloire, ou plutôt de la renommée, monsieur Merris ? demanda le major en remontant en voiture, son éternel cigare aux lèvres.

— Ma foi, peut-être, répondit Raoul ; — mais développez votre pensée, major ; j'écoute.

— Assurément, à quelque point de vue que l'on se place, Voltaire, comme Corneille, Racine, Boileau, Bossuet et tant d'autres, a laissé des œuvres remarquables, et, pourtant, dans votre France, les écrits minuscules de l'un de

vos auteurs les moins connus sont cent fois plus populaires que tous les travaux de vos grands écrivains.

— C'est possible... De qui voulez-vous parler ?

— De Perrault, dont les contes font la joie des plus riches palais et des plus pauvres chaumières, tandis que bien des gens n'ont jamais lu les ouvrages de vos illustres auteurs dont plus d'un sait à peine les noms.

— Que concluez-vous de là ?

— Ah ! s'il vous faut une conclusion, je dirai... je dirai que, malgré la science et les progrès, l'homme est et sera toujours un grand enfant qui demande avant tout à être amusé.

Et, pendant qu'il parlait, la voiture emportait nos voyageurs, d'un bon trot, vers la frontière, qu'elle franchit, au milieu d'une double rangée de villas élégantes, et, un peu plus d'une demi-heure après, elle s'arrêtait à Genève, à l'hôtel de la *Métropole*, sur le Grand Quai.

### VII. — L'INCONNU

Précisément la veille du jour où nos touristes quittaient Nantua, un homme, tout jeune encore, presque un adolescent, faisait son en-

trée dans cette auberge où le major n'avait pas voulu loger, à son deuxième passage dans la petite ville.

Il pouvait être entre neuf et dix heures du matin.

Le nouveau venu était svelte, et avait la taille bien prise, un peu mince pourtant. Sa stature était plutôt petite que grande. Ses yeux, d'un bleu indéfini, manquaient de hardiesse et peut-être de franchise. Ses cheveux étaient blonds, comme ses favoris et sa moustache, encore peu fournis ; et la teinte rose de ses joues les faisait paraître tardées. Il avait les pieds trop mignons pour un homme, et les mains blanches et fines comme celle d'une jeune fille.

On ne lui aurait pas donné vingt ans, et, en réalité, il n'avait guère dépassé cet âge.

Il était vêtu de noir des pieds à la tête, et son chapeau haut de forme était garni d'un large crêpe.

Derrière lui, un commissionnaire portait une petite valise qu'il déposa dans un coin ; après quoi il s'assit, attendant sans doute les ordres du voyageur.

Celui-ci, cependant, avait un entretien animé avec l'aubergiste d'abord, puis avec un de

Perret, au 14<sup>e</sup> dragons.  
Bresson, au 47<sup>e</sup> chasseurs.  
Caran, au 42<sup>e</sup> dragons.  
Lefebvre, au 11<sup>e</sup> cuirassiers.  
Desrousseaux, au 14<sup>e</sup> dragons.  
Pochet, au 7<sup>e</sup> dragons.  
Machenaud, au 9<sup>e</sup> chasseurs.  
De Boigne, au 18<sup>e</sup> chasseurs.  
Condorc de Fonlongue, au 5<sup>e</sup> hussards.  
Chauveau, au 5<sup>e</sup> hussards.  
Thiollière, au 23<sup>e</sup> dragons.  
De Cardevac d'Havrincourt, au 16<sup>e</sup> chasseurs.  
De Lastic, au 4<sup>e</sup> hussards.  
Picard, au 6<sup>e</sup> chasseurs.  
Grandmange, au 11<sup>e</sup> hussards.

Par décision ministérielle du 12 septembre 1889, ont été nommés à la 1<sup>re</sup> classe de leur grade les lieutenants en 2<sup>e</sup> :

M. Le Roy, du 8<sup>e</sup> régiment, officier d'instruction à l'École d'application de cavalerie. — Classé au 10<sup>e</sup> régiment. Continuera à suivre les cours de l'École d'application précitée.

M. Legrain, du 17<sup>e</sup> régiment, officier d'instruction à l'École d'application de cavalerie. — Classé au 28<sup>e</sup> régiment. Continuera à suivre les cours de l'École d'application précitée.

M. Bernard, du 5<sup>e</sup> régiment, officier d'instruction à l'École d'application de cavalerie. — Maintenu dans sa position actuelle.

M. Armbruster, du 30<sup>e</sup> régiment, officier d'instruction à l'École d'application de cavalerie. — Classé au 34<sup>e</sup> régiment. Continuera à suivre les cours de l'École d'application précitée.

M. Dubuisson, du 37<sup>e</sup> régiment, officier d'instruction à l'École d'application de cavalerie. — Maintenu dans sa position actuelle.

M. Guibert, du 26<sup>e</sup> régiment, officier d'instruction à l'École d'application de cavalerie. — Maintenu dans sa position actuelle.

**SOCIÉTÉ FRATERNELLE ET PATRIOTIQUE DES ANCIENS COMBATTANTS DE 1870-71 DE SAUMUR ET DES ENVIRONS.**

Saumur, le 14 septembre 1889.  
Monsieur le Rédacteur de l'Echo Saumurois.

Dans le numéro de l'Echo Saumurois, hier, vous publiez une lettre signée « un officier en retraite » dans laquelle votre honorable correspondant conteste l'utilité et l'opportunité de la fondation de la Société des combattants de 1870-71.

On voit bien que votre correspondant n'a pas la moindre idée de ce que peut être cette Société qui, ainsi que j'ai essayé de le faire comprendre, ne peut avoir ni des attaches politiques, religieuses ou autres, mais reste absolument une Société de prévoyance, de bienfaisance et de secours à d'anciens camarades dans le besoin. Nous ne marchons pas encore et déjà des demandes de secours m'arrivent. Il

y a donc opportunité de se hâter, quoiqu'on en dise.

Quant au point de vue de l'utilité, mon contradicteur ferait bien d'étudier le fonctionnement des Sociétés de « Kam'rad » telles qu'elles existent déjà depuis fort longtemps en Allemagne; il pourrait se rendre compte des immenses services qu'elles rendent tant au point de vue de la discipline, du patriotisme et de la transmission de la haine de l'ennemi héréditaire.

D'un autre côté, votre aimable correspondant estime qu'il faut travailler en silence et sans relâche à former une jeunesse forte, énergique et chrétienne, prête à tous les sacrifices, etc.

Je suis absolument de son avis, et il me semble que depuis sept ans, j'ai donné assez de preuves de mon dévouement. Si quelqu'un est à blâmer pour cause d'apathie, il me semblait que ce n'était pas à ma porte qu'il fallait frapper.

Pour une raison toute personnelle, j'ai donné ma démission d'instructeur en chef du bataillon scolaire. La place est vacante, voilà le moyen de faire voir que l'on tient à préparer la jeunesse à tous les sacrifices. Que votre honorable correspondant, que sa qualité d'officier en retraite rend plus compétent que tous autres, se donne la peine de demander l'emploi, nul doute que l'on ne s'empresse de le lui accorder. Pendant qu'il instruira les jeunes, ce que j'ai fait pendant cinq ans, je porterai aux vieux dans le besoin l'obole de leurs camarades plus fortunés, et nous prouverons ainsi à nos concitoyens que notre but à tous les deux est guidé avant tout par l'amour de la patrie.

Je vous prie de me croire, monsieur le Rédacteur,

Votre tout dévoué,  
G. DOUSSAIN,  
Ancien volontaire et combattant réel de 1870-71.

**LES MANŒUVRES DU 9<sup>e</sup> CORPS**

On écrit de Richelieu (Indre-et-Loire), le 14 septembre :

« La 18<sup>e</sup> division est arrivée hier matin pour séjourner les 13, 14 et 15 septembre. La dislocation aura lieu le 16 au matin; il n'y aura pas de revue.

» Les réservistes partiront d'ici lundi matin par trois trains spéciaux : l'un de 35 voitures, les autres de 28 voitures.

» Les troupes sont parties ce matin à la rencontre de la 17<sup>e</sup> division; l'affaire a eu lieu vers Faye-la-Vineuse, Sérigny et Orches. Ce soir, les troupes reviendront dans leurs cantonnements. Demain dimanche, repos complet.

» Le 32<sup>e</sup> et le 66<sup>e</sup> cantonnent à Braye. Pouant et Neuil; les hussards à Faye; le 77<sup>e</sup>, le 133<sup>e</sup>, les chasseurs à pied, le génie, le service des ambulances, l'état-major de la 18<sup>e</sup>

division, des 33<sup>e</sup> et 36<sup>e</sup> brigades à Richelieu; l'artillerie à Chavaignes. »

**PASSAGE A SAUMUR DU 133<sup>e</sup> DE LIGNE**  
C'est demain mardi 17 septembre que doit repasser à Saumur le 133<sup>e</sup> de ligne, comprenant 62 officiers, 1,900 hommes et 54 chevaux, — et l'état-major de la 36<sup>e</sup> brigade (2 officiers, 8 hommes et 7 chevaux).

La température a subi hier un abaissement considérable. Bien des promeneurs grelottaient, dans leurs vêtements d'été trop légers.

Cette nuit, le thermomètre est descendu à 5 degrés au-dessus de zéro. Il a dû geler dans plus d'un vignoble. C'est désespérant.

**TENTATIVE DE VOL**  
Dans la nuit de samedi à dimanche des voleurs ont pénétrés dans l'épicerie de M. Turpin, carrefour Dacier. Ils sont entrés par une petite fenêtre qui donne dans la montée du Fort.

Connaissant très bien les habitudes de la maison, ces visiteurs sont allés prendre une chandelle dans le paquet destiné à la vente journalière; puis ils ont fracturé le tiroir, comptant sur une bonne aubaine.

Fort heureusement, M. Turpin monte chaque soir sa caisse dans sa chambre. Messieurs les voleurs, ne désirant que l'argent, ont laissé intacte la marchandise, et ont quitté la place en laissant tout ouvert.

**PUBLICATIONS DE MARIAGE**

Marie-André Duclos, cultivateur, et Delphine Tobant, couturière, tous deux de Saumur.

Jules-Basile Picault, employé de chemin de fer, et Eva-Emilie Connillière, institutrice, tous deux de Saumur.

Jean Vieilleigne, charcutier, de Saumur, et Augustine Godicheau, sans profession, du Puy-Notre-Dame.

Auguste-Edmond Dixmier, cocher, de Saumur, et Juliette Girault, sans profession, de Paris.

Emmanuel-François-Julien Bachelier, cultivateur, de Bonguenais (Loire-Inférieure), et Madeleine-Désirée Guinfoléau, domestique, de Saumur.

Jules-Alfred Audinot (veuf), cordonnier, et Joséphine-Justine Desnonnes, sans profession, tous deux de Saumur.

Jean-Marie-Nicolas Mahé, domestique, et Marie Champion, domestique, tous deux de Saumur.

**REVUE FINANCIÈRE HEBDOMADAIRE**

Paris, 15 septembre 1889.  
Le marché se raffermi. Cependant l'examen de la cote du comptant révèle que les rentes

sont beaucoup plus soutenues par la spéculation que par les capitaux de placement : 3 0/0, 86.42; 4 1/2 0/0, 104.60.

Le Crédit Foncier a des demandes très suivies à 1,282.50. Les tendances à la hausse qui se manifestent sur les obligations ne peuvent que persister.

La Société Générale cote 465; un coupon de 6.25 sera détaché le 1<sup>er</sup> octobre. D'après le bilan arrêté le 31 août les bénéfices nets des huit premiers mois de 1889 se sont élevés à 2,569,000 fr., soit 101,000 fr. de plus que pour la même période de 1888.

La Banque de Paris et des Pays-Bas, mise en vue par son affaire du Brésil, est recherchée à 785.

La Banque d'Escompte attend sur le cours 513.75 la reprise qui éclatera certainement après les élections générales.

Le Crédit Lyonnais est tenu à 692.50. Le coupon n° 39 des actions fixé à 15 fr. par l'assemblée de mars dernier, sera payé à partir du 25 septembre à raison de 14.55 pour les actions nominatives et 14.20 pour les actions au porteur.

La société de Dépôts et Comptes courants se fixe à 595.

Les dernières dépêches d'Italie font prévoir le rétablissement à bref délai du cours forcé. La conséquence de l'adoption de cette mesure qu'il paraît difficile d'escompter, c'est la rente italienne à 80 francs.

Le 4 1/2 0/0 Portugais s'est élevé à 506.25. Comme il est remboursable à 500 fr., les capitalistes prévoyants ne doivent pas hésiter à s'abriter contre du 3 0/0 à 38.

La Banque Ottomane, soutenue par des achats de Londres, cote 532.50. Cet établissement a demandé à la France son capital social; ce sont nos capitaux qui ont souscrit les priorités ottomanes, les obligations des douanes et les actions des tabacs; mais lorsqu'il s'agit de concéder une entreprise sérieuse en Turquie, ce sont les Allemands les Anglais qui l'obtiennent.

Le Panama s'arrête à 44.  
On a négocié des actions de la Tour Eiffel aux environs de 665.

Les obligations des Immeubles de France sont à 366. Il ne faut pas oublier qu'elles jouissent d'une prime de remboursement considérable.

Le Crédit Provincial reste très soutenu de 65 à 67.50. La reconstitution de la Société sera un fait accompli le mois prochain.

L'obligation des Chemins Economiques est très bien tenue à 380.50.

**Le remède qui coûte le moins**

Lancé (Loir-et-Cher), le 4 juin 1889. — Je suis heureux de vous remercier de vos bonnes Pilules Suisses; depuis longtemps je souffrais de grands maux d'estomac et de douleurs dans les côtés; 35 Pilules Suisses (la boîte de 50 pilules à 1 fr. 50) ont suffi pour me guérir  
(Sig. lég.) M<sup>me</sup> THILLIER-DARTIGUES.

**ÉPICERIE CENTRALE**

28 ET 30, RUE SAINT-JEAN, SAUMUR

EAU-DE-VIE BLANCHE POUR FRUITS,  
Fait avec des alcools extra-fin.

Marmande, 43 degrés . . . . . 1.50 le litre.  
Montpellier, 47 — . . . . . 1.75 le litre.  
Armagnac, 50 — . . . . . 2 » le litre.

Verre compris.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

domestiques qui se trouvait au logis en ce moment, — et il paraissait vivement contrarié des renseignements qu'on lui donnait.

De guerre las, il demanda à déjeuner, mangea rapidement, paya, se fit indiquer l'heure du prochain train pour Bourg et, peu après, invita le porteur de son petit bagage à l'accompagner de nouveau jusqu'à la gare, où il le récompensa généreusement.

L'inconnu congédia ce dernier, qui s'éloigna aussitôt, et, ayant pris un billet pour Bourgen-Bresse, s'installa dans un wagon de première classe.

A peine arrivé à destination, le voyageur se fit conduire sans hésiter place Bernard, à l'hôtel de France, où il prit de nouvelles informations qui parurent l'impatienter.

Il s'enquit alors d'un loueur de voitures, et on lui indiqua Guillerminet, place Carriat, à deux pas de l'hôtel.

Vingt minutes plus tard, il partait pour Montracol.

Là, nouveau désappointement. On ne put le renseigner.

Seule, la mère Claude, interrogée par lui, lui jeta une a lresse :

— Regneux, rue Lalande, à Bourg.

L'inconnu, de plus en plus ennuyé, repartit pour cette ville, à l'endroit désigné par la vieille femme, recommença son enquête.

Le brave aubergiste, ne sachant si le but dans lequel elle était faite était bon ou mauvais, se trouva fort perplexe. D'un autre côté, ne pas répondre lui semblait impossible. Il prit un terme moyen.

— Les personnes dont vous parlez, dit-il, sont parties pour Nantua, à ce que je crois du moins.

— Mais, j'en viens, s'écria le voyageur dont l'œil bleu eut un éclair de colère que Regneux surprit au vol.

L'aubergiste parut réfléchir.

— Je puis me tromper, reprit-il froidement. Avez-vous songé à vous renseigner à Corgenon ?

— Corgenon ?... Où est-ce, cela ?

— Pas très loin d'ici... tout près de Montracol, d'où vous venez...

— Et vous pensez que j'y apprendrai quelque chose ?

— Peut-être bien... Vous demanderez le café Curial...

— Retourner sur mes pas, à cette heure ! C'est très ennuyeux, savez-vous !

— Il y aurait un moyen d'arranger l'affaire; ce serait de coucher à Bourg, et de continuer vos recherches demain matin...

L'aubergiste affectait de parler avec la plus complète indifférence. Au fond, il désirait instinctivement dérouter le questionneur, pour lequel il ressentait une profonde antipathie qu'il n'eût pu s'expliquer à lui-même.

L'inconnu demeura un instant pensif, et parut finalement goûter les conseils qu'on lui donnait.

Il remercia Regneux, et sortit pour retourner à l'hôtel de France.

L'aubergiste le suivit quelque temps des yeux.

— Tu te crois trop grand seigneur pour loger dans mon auberge, murmura-t-il entre ses dents, eh bien, je n'en suis pas fâché !

Et il rentra chez lui, en fredonnant un air bressan.

Le lendemain matin, sitôt après le premier repas, le voyageur se mettait en route pour Corgenon.

Au café Curial, les renseignements furent des plus vagues. On l'engagea à interroger le fermier Jozet, à Montracol.

L'inconnu, agacé, repartit dans cette direction.

Là, nouvel ennui ! Le père Jozet était absent pour deux jours... Une servante affirma d'ailleurs que les personnes en question devaient être à Bourg.

Notre homme faillit se fâcher... Il réfléchit que cela ne servirait à rien, et remonta en voiture.

Il retourna chez Regneux, à qui il fit part de ses nouvelles déceptions.

— Je vous répète que, pour moi, vos amis sont à Nantua, déclara l'aubergiste; à moins qu'ils n'aient changé d'avis en chemin, bien entendu.

— Sont-ils partis par le chemin de fer ?

— Non pas, mais en voiture. Ils ont dû même passer la nuit à mi-route, si je ne me trompe. Du reste, je ne garantis rien.

— Eh bien, je vais manger un morceau chez vous, et commander une voiture à mon cocher en attendant.

Le tout ayant été fait, le voyageur se remettait en chemin, au bout d'une heure environ.

(A suivre.)

Etude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

**A LOUER**

POUR LA SAINT-JEAN 1890  
**UNE MAISON**  
Avec Magasin, Cour, Remise et Ecurie,  
Située à Saumur, rue de l'Abreuvoir  
S'adresser, pour traiter, audit M<sup>e</sup> GAUTIER. (640)

**A Louer présentement**

MEUBLÉ OU NON MEUBLÉ  
**GRAND APPARTEMENT**  
Au premier étage,  
Composé d'un salon, salle à manger, trois chambres à coucher, deux grands cabinets de toilette avec garde-robes, cuisine. Au 2<sup>e</sup> étage, mansarde.  
Cave, eau de Loire et gaz.  
S'adresser rue de Poitiers, 46.

**A Louer présentement**

**UNE BELLE MAISON**  
Avec GRANDE REMISE, ÉCURIE, COUR, CAVE ET JARDIN,  
Située rue Fardeau, 26.  
S'adresser à M. HOULARD, négociant en vins, rue des Basses-Perrières, n° 7.

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean 1890,  
**MAISON**  
Avec COUR ET JARDIN  
Située 7, rue de la Grise.  
S'adresser à M. PROUST, rue de la Tonnelle. (708)

**UN CULTIVATEUR** marié, muni de bons renseignements, demande une place de garde, et sa femme une basse-cour à soigner. (746)

**A VENDRE**

**Grand Établissement**

Avec VENDANGEOIR  
A l'usage du commerce de vin de Champagne, à Pierry, près Epernay (Marne).  
S'adresser à M. PORQUET, propriétaire à Pierry, et à M<sup>e</sup> PISSIER, notaire à Saint-Martin-d'Ablis (Marne). (745)

**Comptoir patriotique**

**J. DELAGE**  
12, RUE SAINT-NICOLAS, 12 SAUMUR

Spécialité de vins naturels à emporter :  
Vins rouges à 0 fr. 40, 0 fr. 50, 0 fr. 60 et 0 fr. 70 le litre.  
Vin blanc à 0 fr. 50 le litre.

**VINS FINS**  
Bordeaux, Madère, Frontignan et Malaga, depuis 1 fr. 25 la bouteille.  
Vermouth, Kirsch et Rhum, depuis 1 fr. 25 le litre.  
Eau-de-vie, depuis 1 fr. 10. — Cognac, depuis 1 fr. 50 le litre.  
Sirops de toutes sortes, 1<sup>er</sup> choix, depuis 1 fr. 50.  
Liqueurs de toutes sortes, depuis 1 fr. 25.

Liqueurs des premières marques à des prix exceptionnels de bon marché.

**VENTE SUR LE COMPTOIR**

Vins blanc et rouge, le verre, 0 fr. 10.  
Eau-de-vie, Kirsch, Menthe, Anisette, Cassis et Rhum, le petit verre, 0 fr. 10.  
Absinthe ordinaire, 0 fr. 15.  
Absinthe Pernod, 0 fr. 20.  
Vermouth, Madère, Malaga, Frontignan, le petit verre, 0 fr. 15.  
Fruits divers, 0 fr. 15. (692)

**A VENDRE**

**ROGNURES DE PAPIER**

BLANCHES OU DE COULEURS  
Pour emballage  
S'adresser au bureau du journal.

**ON DEMANDE une apprentie** pour les Tapisseries artistiques.  
S'adresser rue du Marché-Noir, n° 40.

**VIN DE QUINQUINA**

Phosphaté à la Co-a du Pérour du D<sup>e</sup> VIAULD

Le plus efficace et le plus agréable des toniques.

Dépôt : A. FRADEAU, pharmacien de 1<sup>re</sup> classe, Pharmacien Centrale, 27, rue de la Tonnelle. (408)

**PILULES BEECHAM**

Pour maladies bilieuses, affections du système nerveux, telles que flatulences, coliques-ventreuses, nausées, maux de tête, vertiges, tympanite, ballonnement du ventre après le repas, assoupissements, frissons, refroidissement de la face, manque d'appétit, étouffements, dyspnée, constipation, taches épidémiques, insomnies, cauchemars, tremblements, nerveux, etc. La première dose soulage le malade dans les vingt minutes. C'est pas une exagération. On engage les personnes qui souffrent à se procurer une boîte de ces pilules à titre d'essai, elles reconnaîtront que leur valeur dépasse bien de trois la boîte, worth a guinea a box.

Les PILULES BEECHAM ont servi à l'indication, le recommandent surtout à l'usage des dames comme un moyen curatif rapide et efficace. Ces pilules guérissent toutes les affections internes et régulières du système. Elles ont des D'AFFAIBLISSEMENT DE L'ESTOMAC, DE DIGESTIONS LABORIEUSES; DE DÉBORGANISATION DU FOIE alloués comme un charbon, une ou deux doses suffisent pour éliminer les acides dans l'organisme; elles fortifient le système musculaire, ramènent le bon teint, débarrassent le système circulatoire, rétablissent le bon appétit, et ramènent le physique dans son ensemble. Ce sont la seule "Elixir" la société humaine, et la preuve, offrant la meilleure garantie aux consommateurs, c'est que d'entre tous les remèdes brevetés, ON NE PEUT OBTENIR AU MONDE QUI AIT UN PLUS GRAND ECOULEMENT, QUE LES PILULES BEECHAM. Chaque boîte renferme une instruction. Ces pilules sont préparées uniquement par THOMAS BEECHAM à St. Helens, Lancashire, Angleterre, et se vendent dans toutes les pharmacies de France à raison de 1 franc et de 420 la boîte. Seuls Représentants pour la France : PHARMACIES ANGLAISES, RUE D'ASTIGNOLE, 2, ET AVENUE DES CHAMPS ÉLYSÉES, 62, PARIS.

**A vendre à Périgueux**

**Une IMPORTANTE IMPRIMERIE**

Comprenant, outre l'immeuble dans lequel elle s'exploite :  
1° Un matériel considérable, avec ateliers de typographie, de lithographie, d'autographie, de clicherie, de reliure, etc ;  
2° Cinq presses typographiques dont deux à retiration, et deux presses lithographiques, toutes mues par la vapeur ;  
3° Une minerve et plusieurs presses à bras ;  
4° Machines à rogner et à satiner ;  
5° Un journal quotidien, format des grands journaux de Paris, ayant 62 ans d'existence, et jouissant d'une grande influence politique dans le département.

Pour le prix et les conditions de vente, s'adresser à M. LAPORTE, directeur de l'ancienne imprimerie Dupont et C<sup>e</sup>, rue Taillefer, à Périgueux (Dordogne).

**A SAINTE-GENEVIÈVE Tapisseries Artistiques**

M<sup>me</sup> CAMILLE NOEL  
10, rue du Marché-Noir, Saumur,  
se charge de tous les DESSINS et TRAVAUX de TAPISSERIE et de BRODERIE qu'on voudra bien lui confier.  
GRAND CHOIX DE TAPISSERIES DE STYLE ET DE TRAVAUX POUR DAMES  
Vente et Location de Matiers.

**LEON FRESCO**  
CHIRURGIEN-DENTISTE  
68, Quai de Limoges  
**SAUMUR**  
Prix Modérés

**MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE**  
Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR  
**PILLET-BERSOULLE, S'**  
Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'Ecole de cavalerie.  
Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix défiant toute concurrence.  
Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.  
500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale.  
Accords, Réparations, Echanges et Location de Pianos  
La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.  
Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.  
Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

**CHEMINS DE FER -- GARES DE SAUMUR**

**LIGNE DE L'ÉTAT**

**PARIS — SAUMUR — BORDEAUX**

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Expr. soir	Omn. soir
Paris	7 55	12 50	7 55	8 30	11 25			
Chartres	9 34	10 5	9 43	10 46	4 23			
Château-du-Loir	10 13	12 30	1 58	6 35	12 28	1 8	4 50	
Noyant-Méon	11 20		3 8	7 40	1 13		5 54	
Linières-Bouton	11 29		3 17	7 49			6 4	
Vernantes	11 43		3 30	8			6 13	
Blou	11 54		3 41	8 10			6 23	
Vivv	12 2		3 49	8 17			6 31	
SAUMUR (Orl.)								
(arrivée)	12 15		1 41	4 2	8 29	1 48	2 22	6 42
(départ)	12 23		1 47	4 14	8 34	1 54	2 28	6 53
Nantilly (arrivée)	12 31			4 22	8 41			7
SAUMUR (Etat)								
(arrivée)	12 41			4 34	8 51			7 11
(départ)		8 31	10 37		4 11	8 30		6 50
Nantilly (départ)		8 37	10 44		4 23	8 43		7 3
Chacé-Varrains		8 48	10 52		4 29	8 49		7 9
Brézé-Saint-Cyr		9	2 11		4 37	8 56		7 17
Montreuil-Bellay		9 19	11 24		2 18	4 57	9 11	2 22
Thouars		11 57			2 45	5 33	9 37	2 44
Niort			3 58		4 30	8 42		4 31
Saintes					6 30	11 52		6 12
Bordeaux					9 52	3 34		11 13
								4 54

**BORDEAUX — SAUMUR — PARIS**

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. matin	Mixte soir	Omn. soir	Expr. soir	Expr. soir
Bordeaux			5 40		8 20			3
Saintes			7 45	9 9		11 39		6 43
Niort			9 32	11		2 5	5 30	8 10
Thouars			6 5	12 11	12 47	1 35	4 45	8 21
Montreuil-Bellay			9 35	6 38		1 9	2 37	4 55
Brézé-Saint-Cyr				9 55	7 18		2 50	5 18
Chacé-Varrains			10 7	7 27			2 57	5 26
Nantilly (arrivée)			10 13	7 34			3 2	5 31
SAUMUR (Etat)								
(arrivée)			10 22	7 45			3 13	5 42
(départ)				7 25	11 25			2 52
Nantilly (départ)				7 38	11 36			3 3
SAUMUR (Orl.)								
(arrivée)			7 47	11 44	4 36	3 41	5 41	10 59
(départ)				7 57	11 54	4 42	3 15	5 45
Vivv			8 10	12 10			3 27	5 59
Blou			8 19	12 19			3 35	6 8
Vernantes			8 32	12 33			3 46	6 20
Linières-Bouton			8 45	12 46			3 57	6 32
Noyant-Méon				8 59	1		4 9	6 44
Château-du-Loir			10 10	2 9	2 58	5 22	7 58	12 26
Chartres			2 47		5 54	9 26	12 4	3 26
Paris			5 25		7 30	11 50	2 27	5 10

**SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON**

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Mixte soir	STATIONS	Mixte matin	Omn. soir	Mixte soir
Saumur	7 52	9 37	4 34	Chinon	7 41	4 34	9 5
Port-Boulet	8 40	12 12	6 50	Port-Boulet	8 10	4 56	9 45
Chinon	9 4	12 50	7 14	Saumur	9 4	7 6	10 32

**POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS**

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Marc. matin	Omn. soir	Mixte soir
Poitiers	6 5	6 55	12 53		
Moncontour	7 41	10 48	2 27		
Loudun	8 41	1 46	3 4		
Montreuil (ar.)	9 21	3 24	4 38		
(départ)	6 53	9 29	4 25	9 30	
le Vaudelnay	7 4	9 40	4 46	5 10	9 41
Baugé	7 14	9 50	5 30	5 19	9 52
Doué	7 22	9 57	6 16	5 26	10 1
Montigné	7 43	10 17	7 5	5 40	10 24
Angers	9 12	11 45	9 50	7 10	

**ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS**

STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir	Omn. soir
Angers	4 40		7 30	11 48	5 57
Montigné	6 1	8 26	11	1 13	7 42
Doué	6 24	8 57	11 54	1 37	8 12
Baugé	6 30	9 7	12 16	1 44	8 21
le Vaudelnay	6 37	9 16	12 34	1 51	8 31
Montreuil (ar.)	6 46	9 26	12 43	2 1	8 41
(départ)	7 36		1 26	2 15	9 14
Loudun	8 24		4 14	3 10	10 13
Moncontour	8 55		6 8	3 29	10 48
Poitiers	10 33		10 40	5	12 16

**LIGNE D'ORLÉANS**

**NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS**

STATIONS	Direct mixte soir	Omn. mixte matin	Expr. mixte matin	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. soir
Nantes	11 55		6 10	8 55	12 7	3 40	7 35
Angers	2 19	6 30	10 29	12	2 57	5 35	9 35
La Mérité	2 52	7 10	10 54	12 37	3 42	6 16	10 1
Les Rosiers		7 19	11 2	12 46	3 52	6 25	
Saint-Clément		7 26		12 53	3 59	6 32	
Saint-Martin		7 33		12 59	4 7	6 39	
Saumur (arrivée)	3 22	7 46	11 18	1 11	4 20	6 52	10 24
(départ)	3 27	7 52	11 21	1 15	4 31	7 10	10 30
Varennes		8 5	11 32	1 27	4 45	7 13	
Port-Boulet	3 52	8 20	11 41	1 38	5 1	7 29	10 50
Langeais	4 26	8 59	12 3	2 12	5 46	8 11	11 16
Tours (arrivée)	5 5	9 42	12 46	2 51	6 35	8 54	11 48
Paris (arrivée)	10 39		4 40		6 25		5 7

**PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES**

STATIONS	Expr. soir	Omn. mixte soir	Omn. mixte matin	Omn. mixte matin	Expr. matin	Omn. mixte matin	Omn. Direct mixte matin
Paris	8 35	9 40	11 25	12 45	14 20	9 10	12 20
Tours	1 23	5	7 15	11 30	2 53	5 25	8 47
Langeais	2 49	5 43	8	12 8	3 30	6 8	9 40
Port-Boulet	2 38	6 20	8 39	12 12	3 50	6 43	10 7
Varennes		6 32	8 51	12 53		6 54	10 19
Saumur (arrivée)	2 57	6 45	9 4	1 4	4 5	7 6	10 32
(départ)	3 3	6 52	9 12	1 13	4 9	7 12	10 42
Saint-Martin		7 6	9 26	1 25		7 25	
Saint-Clément		7 13	9 33	1 31		7 32	
Les Rosiers		7 21	9 41	1 38		7 39	
La Mérité	3 28	7 32	9 52	1 48	4 32	7 48	11 13
Angers (arrivée)	3 57	8 21	10 41	2 30	4 57	8 32	11 53
Nantes (arrivée)	5 55		1 51	5 38		6 42	11 11

**SAUMUR — LA FLÈCHE**

STATIONS	matin	soir	soir	STATIONS	matin	matin	soir
Saumur	5 30	1 18	7 20	La Flèche	7 15	11	5 5
Vivv	5 43	1 38	7 34	Clefs	7 31	11 23	5 21
Lougaud	5 55	1 50	7				